

BUREAU NATIONAL : RAPPORT FINANCIER

Pour l'A.A. de Paris-Saclay-Far du 19 mars 2026

	RAPPEL 2024			2025					Prévisions 2026		
	Ressources	Dépenses		Ressources	Dépenses		Répartition		Ressources	Dépenses	
							des 22 € reçus par le B.N.	p.Paris-Saclay- Far des Dép. du BN			
Cotisations (hors Abts et U.F.R/C.F.R..)	37 525,00 <i>3271</i>			42 822,00 <i>3201</i>					43 650 <i>3420</i>		
Adhésions U.F.R./C.F.R.	9 813,00	9 795,20		9 603,00	9 758,80		3	1 839 <i>613</i>	10 260	9 050	
Abonnements " Courrier des retraités "	11 505,00	11 738,75		10 125,00	9 498,75		5	1 650	10 000	10 000	
<i>Nbre d'abonnements</i>	<i>2301</i>	-----	21 534	<i>2025</i>	-----	19 258		<i>330</i>	<i>2000</i>	-----	19 050
Produits financiers	2 441,15			8 751,85					3 090		
Publications 2 bulletins ARCEA avec participation du CEA	20 000,00	24 004,72		20 000,00	17 440,20				20 000	18 000	
Frais de poste et de routage p. pub		6 230,08			5 806,75				"espérée"	8 500	
Brochure "Connaissez-vous l'ARCEA"		3 385,79	3 386		-----	23 247	0,7	385	-----	-----	26 500
A.G. Obligatoire au niveau du B.N. pour l'ARCEA		3 401,00			3 120,40					2 600	
Frais de poste et de routage p. conv. A.G.		5 569,15	8 970		5 887,36	9 008	1,8	1 069		6 000	8 600
Budget du BN pour l'ensemble de l'ARCEA											
Avocat - Actions spécifiques et sociales		2 346,62			2 828,82		0,6	335		2 300	
Mutuelle		1 075,58			483,96		0,1	57		500	
Subvention pour la section "Bretagne"		1 000,00			1 000,00		0,2	119		2 000	
Aide aux sections		539,64			1 428,76		0,3	170		2 500	
Action défense du nucléaire (GAENA)		2 117,82			2 932,76		0,6	348		2 600	
Déplacement des représentants du B.N. et des sections aux C. A. - A.G et A.A.		13 135,63			18 938,58		3,8	2 247		16 000	
Frais de repas p. les réunions du GAENA et des C.A.		2 273,98			3 212,37		0,7	381		2 000	
		-----	22 489		-----	30 825				-----	27 900
Budget du BN											
Frais de transport		1 207,66			623,40		0,1	74		700	
Frais de Gestion, Financiers et Assurance		3 316,92			3 472,68		0,7	412		3 770	
Site Internet et video communication		901,48			479,88		0,1	57		480	
Refonte du site Web du B.N.					3 360,00		0,7	399			
		-----	5 426		-----	7 936				-----	4 950
	81 284,15	92 040,02	92 040	91 301,85	90 273,47	90 273	18,4	9 542	87 000	87 000	87 000
RESULTATS		-10 755,87			1 028,38						
Dép. exceptionnelles : Brochures p. fiches GAENA (Régliées avec le cpte Epargne)					17 939,85		3,6	2 128			
Total versé au BN							22	11 670			

Commentaires de Raymonde Boschiero Trésorière Générale relatifs aux comptes 2025 du B.N.

Bonjour à toutes et à tous. C'est toujours avec plaisir, que je viens vous présenter les comptes

Avant de commenter les chiffres de ce tableau, je voudrais faire le point sur le nombre d'adhérents et sur celui des cotisations.

En ce qui concerne **les adhérents**, après avoir enregistré pour l'ensemble de l'ARCEA une baisse importante de 11,5% entre 2020 (4049) et 2023 (3580) il s'en était suivi une stabilité puisque l'on note 3567 adhérents en 2024. Toutefois pour 2025 il n'est plus que de 3391 soit à nouveau à la baisse.

Maintenant si l'on analyse **le nombre de cotisations** celui enregistré pour l'ensemble de l'ARCEA est en 2023 de 3284, en 2024 de 3271, et pour 2025 de 3201, ce nombre comme pour les adhérents, qui était à peu près stable entre 2023 et 2024 a une tendance à nouveau à la baisse -2%

Je rappelle que la différence entre le nombre d'adhérents et celui des cotisations représente les impayés. Pour l'ensemble de l'ARCEA, nous en avons en 2023 environ 10%, en 2024 ce pourcentage était toujours supérieur à 8% et en 2025 il est en légère diminution, inférieur à 6%.

Toutefois, pour la section Paris-Saclay-FAR :

- d'une part on inverse la tendance puisque les cotisations enregistrées en 2024 à savoir 560 qui avaient fortement diminuées par rapport aux 659 de 2023, sont pour 2025 de 613 soit en augmentation d'un peu plus de 10 %.

- et surtout le % d'impayés qui était très important, 20% en 2024 n'est plus en 2025 que de l'ordre de 5% ;

Maintenant je vais analyser le tableau financier :

Si l'on regarde ce tableau dans son ensemble je rappelle que l'an dernier j'avais expliqué qu'afin de pouvoir équilibrer le budget il faudrait prévoir d'augmenter le montant des cotisations et de rechercher dans les dépenses celles qu'il était possible de diminuer. Cette augmentation des cotisations de 5 € (2 pour le BN et 3 pour les sections) a été votée par le Conseil d'administration.

Avec ces 2 € supplémentaires et des dépenses qui sont (hors celles exceptionnelles pour le Mémento du GAENA) en légère diminution, le budget est équilibré.

Analyse des dépenses : Je rappelle que sur les 22 € reçus par le B.N. il faut retirer 5 € pour l'abonnement au C.R (facultatif mais conseillé) et 3 € pour l'adhésion à l'UFR/CFR (automatique dès que l'on est adhérent à l'ARCEA), il reste 14 € par adhérent, qui concernent :

- **Les publications et les frais de routage :** Il s'agit des 2 bulletins envoyés en juillet et décembre et qui font l'objet de 2 fois 3500 envois, En 2024 les résultats de l'enquête avait nécessité quelques pages supplémentaires que l'on ne retrouve pas en 2025,

d'où une diminution de ce poste. Toutefois comme nous avons joint avec le bulletin de décembre le « mémento » rédigé par le GAENA les frais d'envois sont restés à peu près stables. A noter que c'est sur ce poste que le CEA nous verse une **participation de 20 000 €, laquelle a permis en 2025 de couvrir 86% de ces frais.**

- **L'A.G.O.** : En 2025 comme en 2024 nous l'avons faite au FIAP en présentiel mais également en visio-conférence. Pour 2026 nous allons changer d'établissement ce qui devrait nous permettre d'économiser de l'ordre de 500 €.

- **Les actions spécifiques et sociales** : Elles concernent principalement les honoraires versés à notre avocat, je rappelle que lors d'une demande de consultation la 1^{ère} est prise en charge par le BN.

- **La Mutuelle MHN** : Plusieurs réunions en visio-conférence ou en C.G.S.

- **Subvention** : Afin d'aider la section Bretagne à mettre en place une structure pouvant intéresser des nouveaux adhérents, le B.N. lui a versé une subvention de 1000 € en 2024 et 2025. Toutefois du fait que cette section n'a pas de centre de rattachement et que les anciens du CEA sont très dispersés, cette somme s'avère insuffisante pour pouvoir proposer quelques activités. Le Conseil d'administration a donc voté pour 2026, dans un premier temps, une subvention de 1000 € et a demandé au Président de lui présenter ses propositions d'activité pour 2026 afin de pouvoir étudier la possibilité de voter une seconde tranche de 1000 € de subvention en 2026.

- **Aide aux sections** : Cette année le BN a participé à l'achat d'un ordinateur pour une section et a pris en charge 3 abonnements pour des sites Web.

Pour 2026 le BN participera au renouvellement du site Web de la section du Ripault.

Je rappelle que pour les sections qui le demandent, le BN peut participer à des dépenses particulières.

- **Le GAENA** : Cette année les participants à ce groupe qui se consultent beaucoup par visio-conférence, se sont également réunis plusieurs fois pour travailler à la rédaction du Mémento que vous avez reçu en décembre. Ce mémento (dont le financement figure en bas du tableau) a été largement diffusé, il est un des éléments qui nous permet d'obtenir une participation du CEA. C'est sur ce poste également que figure l'adhésion à « Sauvons le climat » avec qui nous collaborons.

- **Les frais de déplacements** : Il s'agit de rembourser les frais :

- des présidents de section et des membres élus, environ 25 personnes (dont plus de la moitié vienne de province) pour participer à l'Assemblée Générale et aux 3 Conseils d'Administration dont 1 décentralisé,

- des membres du Bureau National qui se rendent aux différentes assemblées annuelles des sections, afin de donner aux adhérents quelques nouvelles du CEA et de les informer sur l'ensemble des activités de l'A.R.C.E.A. En 2025, le B.N. a été présent aux 9 A.A.(dont 7 en province).

Je voudrais signaler qu'en 2025, les transports ont subi une forte augmentation.

- **Les frais de repas** : Concernent de l'ordre de 120 repas pris lors des C.A. et des réunions du GAENA.

- Les frais de transport : Remboursements aux membres du B.N. habitant en grande banlieue pour leur déplacement à Fontenay et au Ponant.

- Les frais de Gestion, Financiers et Assurance : Concerne les frais habituels, de fournitures de bureau, de liaison informatique et d'assurance.

- Site internet et vidéo communication : comprend un 1 abonnement à ZOOM et le suivi et la maintenance du site internet

- Refonte du site Web : *Le site du B.N. était ancien et il devenait urgent de le refondre.*

- Prévisions 2026 : *Le budget présenté est en équilibre mais pour y parvenir il faudrait arriver à un nombre de cotisations pour 2026 de 3420 contre 3191 en 2025. Du fait de la création d'une cotisation couple, et avec la diminution des impayés, on peut espérer atteindre ce nombre.*